

**Avenant au contrat de prestation de service -
Analyse des besoin sociaux
Communauté de Communes Le Grand Charolais - Adelia Conseil SARL**

Entre les soussignés :

La société Adelia Conseil SARL au capital de 1000 euros, dont le siège social est situé au 5 avenue d'Italie (63000 Clermont-Ferrand), enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Clermont-Ferrand sous le numéro 889 921 805 (n° SIRET : 889 921 805 00020), représentée par Monsieur Hugo Rodriguez, co-gérant (l'ensemble des informations relatives à l'identité de la société Adelia Conseil SARL sont présents en annexe).

ci-après désignée "le Prestataire de services" ou "le Prestataire"
d'une part,

et

La Communauté de communes Le Grand Charolais, représentée par son Président, Monsieur Gérard GORDAT, dûment habilité par délibération n° 2020-137 en date du 9 novembre 2020, ci-après dénommée "le Client"
d'autre part,

il a été convenu ce qui suit :

AJOUT D'UNE PRESTATION A LA MISSION

Dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux réalisée sur le territoire du Grand Charolais par la société Adelia Conseil S.A.R.L, la Communauté de communes du Grand Charolais sollicite auprès du cabinet, l'animation d'un temps de réunion supplémentaire en présentiel afin de compléter l'appropriation des résultats du diagnostic par les D.G.S du territoire (ainsi que la réalisation d'un compte rendu de réunion et du ciblage des enjeux pour la suite de la démarche).

Les prestations définies ci-dessus seront facturées au Client 700 € (sept-cent euros) hors taxe la journée, soit 840 € (huit-cent-quarante euros) toutes taxes comprises.

Prestation	Date de paiement	Prix H.T	Prix T.T.C
Animation d'une réunion en présentiel + compte rendu + prise en compte du contenu des échanges pour la suite méthodologique	31 mai 2026	700 €	840 €

Les frais engagés par le Prestataire et nécessaires à l'exécution de la prestation, à savoir les déplacements, l'hébergement, les repas et frais annexes etc., sont inclus dans le présent budget.

Les sommes prévues ci-dessus seront payées via le portail Chorus Pro (Facturation électronique dématérialisée pour les marchés conclus avec l'Etat et ses sous-traitants), aux dates mentionnées ci-dessus, en même temps que l'envoi de la facture n°3 de l'Analyse des besoins sociaux par le Prestataire.

FAIT À Paray le Monial
Le 10 mars 2026

En DEUX (2) exemplaires, un pour chaque partie.

Signature PRESTATAIRE

Signature CLIENT